

linguistic community	community, linguistic	official language	language, official
literary language	language, literary	place name	name, place
logographic lexicon	lexicon, logographic	place name index	index, place name
lugar	locality	physical feature	feature, physical
lunar name	name, lunar	principal language	language, principal
		printing form	form, printing
map informaton	information, map	specific element	element, specific
map name	name, map	speech community	community, speech
mention cartographique	information, map	standardized name	name, standardized
modified character	character, modified	standard language	language, standard
multilingual lettering	lettering, multilingual		
		toponymic index	index, toponymic
nacional	national	topographic entity	entity, topographic
names authority	authority, names	topographic feature	feature, topographic
natural feature	feature, natural	transcription key	key, transcription
nom	name	transliteration key	key, transliteration
nombre	name		
nombre geográfico	name, geographical	undersea feature	feature, undersea
nombre hidrográfico	name, hydrographic		
nomenclature	gazetteer	variant character	character, variant
nom géographique	name, geographical	variant name	name, variant
nom lunaire	name, lunar	vehicular language	language, vehicular
non-official language	language, non-official	vowel point	point, vowel
objet géographique	feature, geographical	writing system	system, writing

TERMINOLOGIE ESPAGNOLE DES NOMS GÉOGRAPHIQUES

Rapport présenté par l'Espagne*

Les travaux de la première Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques ont fait ressortir la nécessité de réviser et de compléter le sens de certains termes techniques. La plupart des considérations exposées dans la présente monographie sont le fruit de ces journées de travail et procèdent de la conviction que les termes techniques jouent un rôle déterminant dans le développement d'une mentalité commune. L'expérience acquise au cours des travaux accomplis pendant ces quatre dernières années se reflètera dans les différents points de cette communication, selon la nature des divers problèmes abordés.

La liste des termes techniques sélectionnés en espagnol est celle qui figure dans le texte anglais du « Rapport du Groupe d'experts des noms géographiques »¹. Les 41 termes avec les nouvelles dénominations espagnoles figurent à l'Annexe I.

Les définitions de *nombre geográfico* (1), *topónimo* (2) et *nombre convencional* (30) ne reflètent pas la réalité technique de leur usage en espagnol. Selon la terminologie, on entend par *topónimo*, le nom d'un détail topographique naturel, mais en espagnol on utilise le terme dans son sens plus large et étymologique² de « nom propre qui sert à désigner un lieu » qu'il soit naturel ou artificiel ; ainsi, Río Guadarrama, San Lorenzo de El Escorial et el Embalse de Entrepeñas sont des *topónimos*. En consultant les auteurs anglais, nous con-

statons que M. Arousseau dit³ : « place-names (toponyms) are the names of places in particular countries and geographical names are the names of places in particular languages » (« les noms de lieu (toponymes) sont les noms de lieu dans un pays donné et les noms géographiques sont les noms de lieu dans une langue donnée »). Mais, dans ce cas les toponymes sont les noms consacrés et les noms géographiques apparaissent comme ceux de la langue officielle. Il serait intéressant de délimiter et de préciser l'usage de ces trois termes. Les Normes de l'Académie espagnole posent le problème de la façon suivante⁴ : « Hemos de llamar la atención acerca de la diferencia existente entre el nombre extranjero de un lugar, y el nombre español de un lugar extranjero » (« Nous devons attirer l'attention sur la différence qui existe entre le nom étranger d'un lieu et le nom espagnol d'un lieu étranger ») et parmi les exemples de ce dernier cas l'auteur de l'ouvrage cite *Paris*, *Alejadria* et *Moscú*, c'est-à-dire les noms consacrés. Il convient de souligner que les travaux de l'Organisation des Nations Unies et de ses conférences ont été positifs, car si nous consultons maintenant les publications modernes espagnoles on peut voir dans la cartographie *Paris (Paris)*, *el Iskandasiya (Alejadria)* et *Moskva (Moscú)*, bien que dans les index, et pour faciliter l'identification, les noms soient donnés dans l'ordre alphabétique dans l'orthographe traditionnelle espagnole, suivis de leur équivalent dans les systèmes nationaux.

Les *nombres de población* (noms de localités) figurent dans le *Nomenclator del Instituto Nacional de Estadística*

* Le texte original de ce rapport a paru sous la cote E/CONF. 61/L.8.

¹ Conférence de Genève, 1967, E/CONF.53/L.2, extraits du volume VII de *La Cartographie mondiale*, p. 18.

² Real Academia Española, *Diccionario de la Lengua Española*, 19^e édition (Madrid, Espasa Calpe 1970), p. 1276.

³ Arousseau, M., *The Rendering of Geographical Names* (Londres, Hutchinson, 1957) p. 3.

⁴ Real Academia española, *Nuevas normas de prosodia y ortografía* (Madrid, 1952), p. 116.

et pour le recensement de 1970 on a avancé le chiffre de quelque 100 000 toponymes. On peut également consulter depuis 1969 *España — Términos Municipales*⁵, ouvrage qui contient trois index : un index alphabétique par provinces, un index numérique et un index général de toutes les localités espagnoles. Le terme *nombre de población* est le plus courant dans les documents administratifs et d'étude; chaque année se produisent des fusions et des expansions de communes qui sont enregistrées dans la *Memoria General del Consejo Superior Geográfico*. L'établissement de l'usage correct et la recherche en la matière ont été inaugurés avec la *Gramática Castellana* de Antonio de Nebrija en 1492 et ensuite avec les interrogatoires royaux pour les rapports topographiques de 1575.

La forme généralisée que prend un lieu doté d'un nom géographique est, d'après la terminologie, une *entidad geográfica* (5). Cependant, les principales entités géographiques en Espagne sont les *entidades de población* : ainsi, les travaux préliminaires du recensement de 1970 sanctionnés par la présidence du gouvernement⁶ tiennent compte des concepts suivants en ce qui concerne les entités :

« *Entidad singular de población* : partie habitée et distincte d'un *término municipal* que l'on désigne par un nom reconnu.

« *Entidad colectiva de población* : unité intermédiaire entre l'*entidad singular* et le *municipio*. Il s'agit des *parroquias*, *diputaciones*, *hermandades*, *anteiglesias*, *concejos*, *cuadrillas* et autres.

« *Categoría de la entidad de población* : qualification accordée ou traditionnellement reconnue aux localités, comme la *ciudad*, la *villa*, le *lugar* ou la *aldea* et, à défaut, l'entité qui correspond à leurs origine et caractéristiques, comme le *caserío*, le *poblado*, le *barrio*, le *monasterio*, la *colonia*, le centre touristique, la zone touristique, les centres résidentiels permanents ou occasionnels et autres.

« *Entidad local menor* : unité établie sous le régime de la « *Junta vecinal* » ou du « *Concejo abierto* ».

Ensuite, à *lugar poblado* (9) on préfère *núcleo poblado* qui évoque le concept utilisé par le recensement pour *núcleo de población* et son sens est davantage précisé lorsqu'on le définit comme étant « tout lieu habité ».

Par *información cartográfica* (12), on entend en général toute mention portée sur une carte et qui, étant donné son sens restreint, est remplacée par *Nomenclatura cartográfica*.

Les concepts de *transliteración* (13) et de *transcripción* (14) continueront à être utilisés en attendant qu'une décision définitive soit prise par le Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques. L'Académie espagnole donne les acceptions suivantes⁷ :

« *Transliteración* : représentation des sons d'une langue avec les signes alphabétiques d'une autre.

« *Transcribir* : écrire dans un système de caractères ce qui est écrit avec un autre. »

En respectant le sens de « phonème » dans la définition de *transliteración* et de « graphisme » dans celle de *transcribir*, le *Diccionario de la Lengua Española* conserve mieux le sens étymologique de ces mots. Il faut également tenir compte du fait que la perfection phonétique de l'espagnol rend l'épellation peu fréquente et que l'on peut reproduire les sons de façon directe. Il convient de procéder à une révision étant donné l'importance de ces définitions et pour adapter dans la mesure du possible les concepts cités. Il faut espérer que les études réalisées depuis la Conférence de Genève, où l'on a tenu compte de ces différences, permettront d'adopter des définitions qui soient conformes aux différentes mentalités.

En ce qui concerne les points (15) à (20) [langues], ils ne font aucune allusion à la documentation géographique. Lorsqu'on a constitué en Espagne le Conseil appelé Consejo Superior Geográfico par décret royal du 26 décembre 1923, il était établi que⁸ dorénavant toutes les publications cartographiques d'organismes officiels ou de particuliers subventionnés devraient nécessairement être établies dans la langue espagnole.

Le numéro 24, *signo diacrítico*, a la particularité d'inclure l'accent tonique, ce qui permet de réduire le nombre de termes. L'espagnol distingue les concepts suivants :

— *Signo diacrítico* : signe orthographique servant à donner une valeur spéciale à une lettre⁹. C'est le cas dans *Agüeira* et *Agüela* dans la province de Lugo.

— *Acento* : intensité plus grande avec laquelle on marque une syllabe déterminée en prononçant un mot¹⁰. Le signe qui représente cet accent porte le nom d'accent graphique, bien que, aux fins de concision, et pour suivre l'exemple de presque tous les auteurs de traités américains, on l'appelle « tilde »¹¹. Par exemple : Málaga, Cádiz et Alcalá.

Pour indiquer le signe qu'on écrit au-dessous ou à l'intérieur d'une lettre, à la place d'une voyelle, comme il arrive en arabe et en hébreu, on a inclus le terme 26, *signo vocálico*. En espagnol, ce signe s'appelle *moción* et c'est, d'après l'Académie, le nom que l'on donne aux voyelles des langues sémitiques¹².

Le terme anglais « *standardize* » a été traduit par « *uniformar* » et s'applique également à sa forme substantive de « *uniformación* ». Il serait cependant mieux approprié d'employer le mot « *normalizar* » qui signifie régler ou mettre en bon ordre ce qui ne l'était pas. Ainsi, le terme 27 *Uniformidad de los nombres geográficos de cada país* devient *Normalización nacional de los nombres geográficos*.

Au point 28, il serait plus correct de remplacer *nombre optativo* par *nombre opcional* qui précise à juste titre qu'il s'agit d'un nom que l'on peut choisir librement; en outre il conserve la morphologie de *nombre convencional*.

⁵ Instituto de Geografía Aplicada, *España, Atlas e Índices de sus Términos Municipales* (Madrid, Confederación Española de Cajas de Ahorro, 1969).

⁶ Décret du 16 août 1968 (B.O.E. n° 212 du 3.9.68).

⁷ *Diccionario de la Lengua Española*, p. 1286 et 1287.

⁸ *Gazeta de Madrid*, 28.12.1923, art. 10, p. 1436.

⁹ *Diccionario de la Lengua Española*, p. 472.

¹⁰ *Ibid.*, p. 14.

¹¹ *Nuevas normas...*, p. 31.

¹² *Diccionario de la Lengua Española*, p. 884., 5a.a.

Au point 31, il faudrait remplacer l'expression *Autoridad toponímica nacional* par *Organismo nacional de nombres geográficos* conformément à la dénomination consacrée par les résolutions de la Conférence de Genève¹³. En Espagne, cet organisme est le *Consejo Superior Geográfico* qui se compose d'un groupe coordonné d'organismes qui représentent les services cartographiques, géographiques, linguistiques et culturels.

Au point 33, on propose, au lieu de *Forma para Impresión*, le terme plus significatif et plus concis de *Forma tipográfica* qui répond au même concept, et indique la forme définitive d'un écrit.

Au point 38, le terme *Indice de Nombres* serait mieux rendu par *Indice Alfabético*. En fait, de nombreuses œuvres comportent différents index analytiques, bibliographiques, chronologiques et autres, l'index alphabétique étant celui qui est le mieux adapté à ce terme.

Le dernier point, *vocabulario*, désigne à juste titre l'ensemble des mots d'une langue; le sens qu'il a dans la liste est celui de l'ensemble des mots qu'utilise un individu ou un groupe, et s'identifie par conséquent en espagnol avec le mot *léxico*.

A l'Annexe II figure la liste des termes techniques choisis en fonction des critères exposés, suivis du sens qu'ils ont en espagnol.

Nous ne pourrions mieux conclure qu'en invoquant les paroles de Madoz¹⁴: «Je ne me fais pas d'illusions: ce travail ne sera pas complet; loin de là, je serai le premier à reconnaître que j'ai commis quelques erreurs et fait des omissions que j'essaierai de rectifier en temps opportun.»

¹³ Nations Unies, 1968, *Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques*, vol. 1, *Rapport de la Conférence*, New York (numéro de vente: F.68.I.9), p. 12.

¹⁴ Pascual Madoz, *Diccionario Geográfico de España*, 2^e édition (Madrid, 1846), tome I, p. 10.

Annexe I

LES 41 TERMES ANNOTÉS

Les termes qui figurent entre tirets (—) sont les nouvelles expressions en espagnol qui concernent les numéros suivants: 9, 12, 26, 27, 28, 31, 33, 38 et 41. Les astérisques (*) désignent les définitions qu'il faudra réviser en fonction des concepts exposés dans cette communication et concernent les termes suivants: 1, 2, 13, 14, 15 et 30.

- 1 Nombre géographique*
- 2 Topónimo*
- 3 Nombre de población
- 4 Nombre de accidente
- 5 Entidad geográfica
- 6 Accidente natural (o accidente físico)
- 7 Accidente hidrográfico
- 8 Accidente artificial
- 9 Lugar poblado
— Núcleo poblado —
- 10 Término genérico
- 11 Término específico
- 12 Información cartográfica
— Nomenclatura cartográfica —
- 13 Transliteración*
- 14 Transcripción*
- 15 Idioma oficial*
- 16 Idioma nacional
- 17 Idioma principal
- 18 Idioma de minorías
- 19 Dialecto
- 20 Patois
- 21 Sistema de escritura
- 22 Sistema silábico de escritura
- 23 Fonema
- 24 Signo diacrítico
- 25 Letra modificada
- 26 Signo vocálico
— Moción —
- 27 Uniformidad de los nombres geográficos de cada país
— Normalización nacional de los nombres geográficos —
- 28 Nombre optativo
— Nombre opcional —
- 29 Variante
- 30 Nombre convencional*
- 31 Autoridad toponímica nacional
— Organismo nacional de los nombres geográficos —
- 32 Publicación oficial
- 33 Forma para impresión
— Forma tipográfica —
- 34 Designación
- 35 Coordenadas
- 36 Nomenclátor
- 37 Diccionario geográfico
- 38 Índice de nombres
— Índice alfabético —
- 39 Diccionario
- 40 Glosario
- 41 Vocabulario
— Léxico —

Annexe II

LISTE DE TERMES TECHNIQUES CHOISIS

- | | |
|---|---|
| 1. Nombre geográfico | Nombre propio, que consta de una o más palabras, y que se utiliza para designar una entidad geográfica determinada |
| 2. Topónimo | Nombre de un accidente natural |
| 3. Nombre de población | Denominación de una entidad poblada |
| 4. Nombre de accidente | Nombre de un accidente natural |
| 5. Entidad geográfica | Expresión amplia que se refiere a cualquier sitio o lugar que tenga nombre geográfico |
| 6. Accidente natural (o accidente físico) | Toda entidad natural que pueda tener nombre geográfico |
| 7. Accidente hidrográfico | Toda masa de agua, incluso los cursos de agua |
| 8. Accidente artificial | Toda obra humana o todo accidente geográfico modificado notablemente por el hombre, que pueda tener nombre geográfico |
| 9. Núcleo de población | Todo lugar habitado |

10. Término genérico	Término que forma parte de un nombre geográfico para indicar el tipo de la entidad designada y que tiene el mismo significado en el uso local corriente
11. Término específico	Término de un nombre geográfico que identifica la entidad concreta designada por éste, entre las del mismo género
12. Nomenclatura cartográfica	Las palabras que aparecen en un mapa y que no son nombres geográficos sino que indican la presencia de algo o alguna característica de la región
13. Transliteración	(to be decided)
14. Transcripción	(to be decided)
15. Idioma oficial	Todo idioma reconocido como nacional y cuyo uso en los órganos legislativos y judiciales está permitido. En algunos países se reconoce más de un idioma oficial. Los idiomas que tienen cierta sanción oficial en parte del país, pero no en todo él, no se consideran normalmente como "idioma oficial"
16. Idioma nacional	El idioma predominante, que se habla en todo un país o en mayor parte de él
17. Idioma principal	El idioma más difundido en un país
18. Idioma minoritario (o idioma secundario)	Todo idioma no hablado por una gran parte de la población del país
19. Dialecto	Forma regional de un idioma
20. Patois	Variante local de un idioma, menos extendida que el dialecto
21. Sistema de escritura	Todo método sistemático de escritura
22. Sistema silábico de escritura	Sistema de escritura en el que se utilizan caracteres fonéticos que corresponde a las sílabas, p. ej. el Kana japonés
23. Fonema	Sonido elemental mínimo que tiene sentido de acuerdo con la escritura del idioma de que se trate; sonido o serie de sonidos característicos que para quienes hablan el idioma constituyen un sonido único y que tiene un número mayor o menor de variantes
24. Signo diacrítico	Signo que se escribe encima, debajo o dentro de una letra para darle un valor especial, incluso las tildes que indican el tono, si es que se emplean
25. Letra modificada	p. ej. ð islandesa, la ø danesa, la ł polaca y la letra ligada œ
26. Moción	Un signo que se escribe encima, debajo o dentro de una letra, para indicar una vocal; se emplean p. ej. en árabe o en hebreo. Mientras que los signos diacríticos modifican una letra, la moción representa un sonido que no se suele escribir
27. Normalización nacional de los nombres geográficos	La determinación por cada país de la ortografía de los nombres geográficos del país en el idioma oficial (o e los idiomas oficiales) de dicho país
28. Nombre opcional	Cada uno de los dos o más nombres con que se designa la misma cosa
29. Variante	Nombre distinto de los que han sido normalizados o aprobados
30. Nombre convencional	Nombre bastante extendido o de larga tradición, que puede conservarse aún cuando no haya sido aprobado de otra forma; p. ej. "Viena" por "Wien"
31. Organismo nacional de nombres geográficos	Organo competente para uniformar los nombres dentro de un país
32. Publicación oficial	Todo mapa, lista, guía, etc., de carácter oficial, aunque no siempre cite los nombres normalizados oficialmente
33. Forma tipográfica	La manera de escribir las letras en lo que se refiere p. ej. a su ortografía, el empleo de las mayúsculas o de los guiones
34. Designación	Nombre común que indica el tipo de entidad que se designa. Los nombres geográficos no tienen a veces la expresión genérica y aún teniéndola ésta puede no indicar la naturaleza de la entidad a que se refiere
35. Coordenadas	Coordenadas geográficas
36. Nomenclátor	Relación de nombres geográficos en donde se indica la naturaleza y la situación de la entidad a que se refieren. La mayoría de las listas de nombres

- 37. Dictionnaire géographique
- 38. Indice alphabétique
- 39. Dictionnaire
- 40. Glosario
- 41. Léxico

publicadas por los organismos nacionales son nomenclátoras

Relación de nombres geográficos que compendia los datos que sobre identificación y situación contienen los nomenclátoras, así como otros datos geográficos tales como la población, superficie, producciones. Generalmente una lista de nombres contenida en una publicación y en la que se indica el lugar de la misma, en que aparece el nombre en cuestión

Catálogo de palabras en donde se dan todas las definiciones conocidas por el autor

Colección de términos genéricos con sus significados en los nombres geográficos

Conjunto de palabras de un individuo o grupo

GLOSSAIRE DES TERMES EMPLOYÉS EN MATIÈRE DE NORMALISATION DES NOMS GÉOGRAPHIQUES

Rapport présenté par la France*

En septembre 1967, le Gouvernement français a présenté à la Conférence de Genève un projet d'amendement à la liste des termes techniques qui figurait en annexe au rapport du Groupe d'experts pour les noms géographiques (New York, 20 juin — 1^{er} juillet 1960).

Après révision et refonte, le projet initial est devenu un glossaire des termes employés pour la normalisation

* Le texte original de cette communication, présentée en français, a paru sous la cote E/CONF.61/L.67. Le glossaire proprement dit a paru sous la cote E/CONF.61/L.67/Add.1. On peut le consulter à la Cartothèque de l'Organisation des Nations Unies. Il a été décidé de ne pas reproduire ce glossaire au stade actuel et d'attendre qu'il ait paru sous sa forme définitive et ait été approuvé par le Groupe d'experts des Nations Unies pour la normalisation des noms géographiques.

des noms géographiques. Afin de tenir compte dans la plus grande mesure possible des travaux réalisés par le Groupe d'experts depuis la première Conférence sur la normalisation des noms géographiques, on a repris dans ce glossaire certaines définitions déjà acceptées; mais le nombre des termes répertoriés a considérablement augmenté. Il y a deux raisons à cela : tout d'abord, on s'est inspiré plus largement des progrès de la linguistique moderne, et ensuite on a prêté une attention plus grande aux méthodes de notation phonétique, ce qui est pratiquement indispensable en matière de translittération et de transcription. On a également pensé qu'il serait utile d'indiquer les équivalents anglais et espagnol des termes français qui figurent dans le glossaire.

NORMALISATION DE LA TERMINOLOGIE DES NOMS GÉOGRAPHIQUES : TERMES ET DÉFINITIONS

Rapport présenté par la Norvège*

Les spécialistes de la recherche sur les noms de lieux ainsi que les cartographes et les géographes emploient un certain nombre de termes pour désigner diverses catégories de noms de lieux. Le sens précis qu'ils attachent à ces termes semble parfois assez vague et mal défini, ce qui prête souvent à des malentendus. Dans les pays nordiques eux-mêmes, l'emploi des termes diffère d'un pays à l'autre.

Les noms de lieux sont des noms propres tout comme les noms de personnes. La catégorie de noms propres désignant une localité s'appelle en norvégien *stadnam* ou *stedsnavn* (nom de lieu), en danois *stednavn*, en suédois *ortnamn*, en islandais *örnefni* et dans la langue des îles Féroé *staoanavn*. Dans les pays nordiques, ce terme est brièvement défini comme «terme employé pour désigner un lieu et ayant qualité de nom propre, nom d'une localité géographique».

En 1813, le danois Rasmus Rask a suggéré l'emploi du terme *stedsnavn* pour traduire *nomina locorum*. Des variantes de ce terme, avec et sans «s» (*stedsnavn*,

stednavn), ont été utilisées indifféremment à partir de 1819 et jusqu'à la fin du siècle dernier. Depuis lors, la forme *stednavn*, sans «s», est la seule utilisée en danois. En norvégien, le terme *bokmål* (ou *riksmål*) se rend aussi par *stedsnavn*, version avec «s» empruntée à l'ancienne forme danoise. L'emploi du mot suédois *ortnamn* est signalé pour la première fois en 1884. Les termes correspondants utilisés dans les autres langues germaniques sont eux aussi des innovations du XIX^e siècle. C'est ainsi que le mot allemand *Ortsname* a été utilisé pour la première fois par Goethe vers 1800. En Angleterre, on a employé les termes *names of places* ou *local names* jusqu'à ce que le terme *place name* ait été créé sur les modèles nordiques.

Les termes scandinaves *stadnamn*, *ortnamn*, *örnefni*, etc., englobent tous les noms, qu'ils désignent des détails topographiques ou des établissements humains et des communautés. Le terme allemand *Ortsname* a un sens aussi large que l'anglais *place name*, terme de vaste portée qui désigne toute une série de catégories secondaires correspondant à l'allemand *Siedlungsname* et *Flurname*, au norvégien *bustadnamn*, à l'anglais *fieldname* et au danois *marknavn*.

* Le texte original de ce rapport, soumis en anglais, a paru sous la cote E/CONF.61/L.60.